



**AGROBIOSCIENCES**

CYCLE COMPRENDRE LES AGRICULTURES DU MONDE

D'après les Café-débat à Marciac

AVRIL 2003

**GROUPE DE CAIRNS  
ET PAYS EN DÉVELOPPEMENT :  
ALLIÉS OU ADVERSAIRES  
DANS LES NÉGOCIATIONS AGRICOLES  
À L'OMC ?**

*Karine Tavernier*

Organisé par la Communauté de Communes de Bastides & Vallons du Gers et la Mission Agrobiosciences.

Renseignements: 05 62 88 14 50 (Mission Agrobiosciences)

Communauté  
de Communes  
Bastides & Vallons  
du Gers



## **« Groupe de Cairns et pays en développement : alliés ou adversaires dans les négociations agricoles à l'OMC ? »**

**Karine Tavernier** est économiste. Cette toute jeune femme, titulaire du DEA en économie internationale (Université Panthéon-Sorbonne), s'est spécialisée dans les négociations internationales en matière d'agriculture. Ancienne volontaire des Nations Unies sur le projet concernant « Les rôles de l'agriculture », puis consultante auprès de la FAO, elle est désormais chargée d'études au sein de l'ONG Solagral (Solidarité Agricole et Alimentaire) basée en France. Auteur de plusieurs publications ( cf bibliographie), elle apporte également sa contribution au sein de nombreux colloques internationaux.

### *La conférence*

#### **17 pays hétérogènes qui parlent d'une seule voix ?**

**C'est la première femme que les cafés-débats de Marciac accueillent depuis l'origine de ce cycle. Il était temps... D'autant que Karine Tavernier a ravi l'auditoire par la clarté de son propos, son aisance et ses connaissances approfondies. Bref, tout le monde avait le sentiment de comprendre jusqu'aux mécanismes les plus subtils de l'OMC. C'est en effet dans le contexte des échanges agricoles mondiaux que se situait son exposé concernant les pays du Groupe de Cairns. Dix-sept Etats membres au total et pas des moindres, qui s'expriment en force lors des négociations internationales, malgré leur hétérogénéité. Et qui ne sont pas vraiment des partisans de la politique agricole européenne... Au cœur des débats, la fameuse libéralisation des échanges, si chère à l'OMC et au Groupe de Cairns, si contestée –pour des raisons différentes- par l'Union européenne et les pays en développement.**

**Karine Tavernier** : je vais dans un premier temps aborder les négociations agricoles à l'**OMC**, puis les positions adoptées par les pays du **groupe de Cairns** dans ce contexte. Concernant l'OMC, alors que les négociations ont démarré dès les années cinquante, il faut savoir que le thème de l'agriculture n'est traité que depuis l'**Uruguay Round**, avec cette théorie : la libéralisation des échanges voulue par le GATT est bénéfique pour l'agriculture, et chaque pays peut se spécialiser dans une production particulière et s'approvisionner pour les autres produits auprès de pays partenaires.

Cela dit, pour quelle raison a-t-on décidé d'inclure l'agriculture à partir de l'Uruguay Round ? A l'époque, les Etats-Unis et l'Europe se menaient une guerre dévastatrice pour les pays du Sud , qui souffraient du dumping généré par le soutien aux agricultures américaines et européennes. Leurs exportateurs avaient en effet la possibilité de vendre à des prix plus bas, ce qui a fortement perturbé les marchés mondiaux. Dans l'esprit de l'OMC, il fallait donc à la

fois réglementer et libéraliser. Reste que l'agriculture étant un domaine très sensible, ce cycle de négociations a duré très longtemps avant d'aboutir à un accord entre l'Union Européenne et les Etats-Unis, sur les modalités de mise en œuvre de la libéralisation des échanges et des politiques agricoles. Un accord taillé sur mesure, en quelque sorte, pour ces deux protagonistes. Il a été signé à **Marrakech**, en 1995.

Comment cet accord est-il structuré ? Celui-ci a pris en compte trois types de soutien ou de mesure politiques et commerciales agricoles, ayant un impact sur les marchés mondiaux : Premier pilier : l'accès au marché, avec la diminution des barrières tarifaires et des droits de douane concernant les produits en provenance d'autres pays. Le deuxième pilier concerne les soutiens internes, qu'il convient également de réduire. Enfin, la concurrence à l'exportation constitue le troisième pilier, qui pointe du doigt les subventions à l'exportation permettant de vendre à bas prix. C'est cette question qui cristallise les débats à l'OMC et qui oppose radicalement les pays du groupe de Cairns aux autres pays, dont l'Union Européenne.

Ces trois volets obéissent à un objectif : libéraliser les échanges, y compris pour les pays en voie de développement, même si ceux-ci ont droit à un traitement spécial et différencié, avec des délais plus longs pour la mise en œuvre de cette libéralisation.

Il n'empêche, cet accord a posé des problèmes aux pays en développement. Ceux-ci étaient soumis à des programmes d'ajustements structurels en échange des prêts qui leur étaient accordés. En clair, ces prêts leur étaient attribués à condition que ces pays mettent en œuvre des politiques en accord avec ce que l'on appelle le « **consensus de Washington** » : il faut libéraliser les économies et limiter l'intervention publique. Evidemment, tout cela s'est opéré au détriment du soutien agricole qui a été fortement diminué, de même que les barrières douanières. L'accord agricole, intervenu dans la foulée, a donc accentué les contraintes des pays en voie de développement sur ces deux points, malgré certains aménagements qui permettaient à ces pays, en théorie, de maintenir des droits de douane relativement élevés, sachant que dans la pratique, les ajustements structurels les en empêchaient. De plus, il y a eu des mécanismes un peu pervers : l'accord agricole précise que tous les pays ont droit à des mesures de sauvegarde spéciale, permettant d'instaurer de manière temporaire des protections à la frontière, en cas d'augmentation soudaine des exportations ou de baisse des prix brutale constituant une menace très concrète et très immédiate des secteurs agricoles. Sauf que les pays en développement n'ont pas accès à cette clause de sauvegarde au nom des droits de douane élevés que l'OMC leur permet de conserver... Mais qu'ils ne peuvent mettre en place à cause des ajustements structurels. En fait, cela signifie qu'il n'y a pas de traitement spécial et différencié pour les pays du Sud. A l'inverse, les pays développés, et en particulier les pays de l'Union Européenne et les Etats-Unis, ont conservé la possibilité de soutenir très fortement leur agriculture.

L'accord agricole est censé diminuer trois catégories de soutiens internes : dans la catégorie « boîte orange », sont regroupés tous les soutiens aux prix, contraires à l'idéologie qui sous-tend l'OMC, qui sont appelés à diminuer ; puis il y a la « boîte bleue », qui comprend des soutiens un peu intermédiaires, ainsi que la « boîte verte » qui intègre les soutiens censés ne pas avoir d'impact sur les marchés mondiaux.

Il est certain qu'on voit clairement l'impact que le soutien des prix peut avoir sur les marchés mondiaux. Les signaux du marché, qui lancent des indications sur le prix des produits sur lequel s'ajustent les productions agricoles, sont en effet brouillés par les mesures de soutien aux prix qui ne traduisent plus les besoins réels. Du coup, la production agricole est encouragée au-delà de ces besoins. C'est ce qui est interdit. Ce qui est autorisé, ce sont les mesures de soutien qui ne sont pas accordés en fonction d'un certain volume de production ou d'un certain prix. Mais il faut bien reconnaître que, quelque soit le soutien, il a toujours une influence sur la production et sur les échanges mondiaux, car il constitue une incitation à produire. Les pays développés ont manigancé l'accord agricole de telle manière que ces soutiens classés dans la boîte verte soient autorisés, leur laissant une grande marge de manœuvre dans l'élaboration de leur politique agricole. En fin de compte, le traitement spécial et différencié qui était destiné aux pays du sud s'applique davantage aux pays développés...

**Jean-Claude Flamant** : sous couvert de l'égalité politique des pays, ce règlement s'impose à tous. Sauf qu'il se place dans un contexte d'inégalité flagrante en terme de moyens.

**Karine Tavernier** : Face à la contrainte budgétaire, les pays en développement ne dispose en effet que d'un seul moyen accessible, la protection douanière, qui est l'instrument tabou de l'OMC.

Où en est-on aujourd'hui ? L'accord agricole de Marrakech prévoyait de se poursuivre jusqu'à l'aboutissement de la libéralisation des échanges. De nouvelles négociations agricoles se sont ouvertes à partir de janvier 2000 à l'issue de la Conférence de Seattle, mais celle-ci fut un échec total pour l'OMC et les partisans de la libéralisation. Il y avait un contexte international particulier - les élections aux Etats-Unis, un débat sur la PAC en Europe - qui laissait peu de chances à cette conférence de réussir. Les pays en développement se sont aussi imposés dans ces négociations. Sans oublier la contestation des ONG, qui ont coutume de dire qu'elles ont une part de responsabilité dans cet échec. Au bout du compte, on négocie secteur par secteur - la libéralisation des marchandises, celle des services et celle de l'agriculture - et on assiste à une sorte de grand marchandage final qui consiste à dire : « Je vous ai cédé sur mon soutien aux producteurs de légumes, donc autorisez-moi à soutenir mon industrie aéronautique... ». Cela pose énormément de questions d'autant plus que certains pays souhaitent à présent étendre les thèmes traités, ce qui crée des problèmes pour les pays en voie de développement qui n'ont les capacités institutionnelles de suivre toutes ces négociations à la fois. En même temps, s'il n'y avait pas d'instance de régulation au niveau international, de « gendarme » en quelque sorte, ne serait-ce pas pire ? Il est à craindre que la loi du plus fort l'emporterait.

Bref, pour revenir aux négociations agricoles, celles-ci n'ont guère avancé avant la conférence ministérielle de **Doha**, censée ouvrir un nouveau cycle de négociation, ce qui avait échoué à Seattle. Les négociations sur la libéralisation des échanges agricoles ont été relancées et une date-limite a été fixée (fin mars 2003). Cette date n'a pas été respectée. Il y a toujours de très fortes oppositions entre les pays. Une tentative pour rédiger un texte de synthèse a été faite par le responsable de l'agriculture à l'OMC, texte qui ne satisfait personne. La prochaine étape, c'est la conférence ministérielle à **Cancun** où, normalement, les pays sont censés avoir avancé dans les négociations sur tous les secteurs pour pouvoir commencer le « grand marchandage ». En fait, les observateurs sont assez pessimistes quant à l'échéance de Cancun, car l'opposition entre l'Europe et les Américains sur la question agricole, qui a toujours freiné les négociations, perdure. De plus, le contexte géopolitique fait que les Etats-Unis ne sont pas très portés, actuellement, sur le multilatéralisme et que leur politique agricole, votée l'année dernière, est contraire à leurs engagements, avec un soutien très fort à leur agriculture. D'où la contestation des pays en voie de développement qui réclament la prise en compte de leurs problématiques avant de poursuivre le débat; Ils avaient déjà réclamé un état des lieux dans le cadre de l'OMC, pour analyser les effets de la libéralisation. Revendication qui n'a pas été prise en compte.

Voilà le contexte général des négociations sur l'agriculture. Nous allons aborder à présent plus en détail la position des pays qui participent à ces négociations.

Nous pouvons définir trois groupes de pays. Et d'abord, un groupe qui s'exprime très fortement et qui est particulièrement écouté dans les négociations : ce sont les pays libéraux réunis au sein du groupe de Cairns, qui ont pour idéologie d'établir un marché totalement ouvert, ce qui serait bénéfique y compris pour les pays en voie de développement, le marché permettant d'assurer l'approvisionnement pour tous. En filigrane, cette même pensée met à l'index l'Union Européenne et les Etats-Unis qui soutiennent leur agriculture.

Il convient ensuite de distinguer un second groupe de pays, ceux de l'Union Européenne mais aussi le Japon ou l'île Maurice, regroupés au sein du groupe « Les amis de la multifonctionnalité de l'agriculture », qui soutient une position inverse. Car l'idée de multifonctionnalité de l'agriculture, rejetée par les autres membres de l'OMC ( on ne parle pas de multifonctionnalité de l'agriculture mais de « considérations non-commerciales ») signifie

l'agriculture n'est pas une activité comme les autres : elle a la particularité d'être ancrée sur un territoire et elle nécessite des instruments de soutien pour l'encourager à fournir des fonctions environnementales, sociales, des fonctions de sécurité alimentaire, d'aménagement du territoire... Cette argumentation a été mal comprise, en partie par le Groupe de Cairns, car au nom de la multifonctionnalité de l'agriculture, l'UE défend des soutiens qui ont des effets négatifs sur l'environnement et sur la sécurité sanitaire en Europe, mais aussi sur les fonctions non commerciales des autres pays, en particulier des pays en développement. Cela a été traduit de manière caricaturale par les pays du groupe de Cairns : pour eux, la multifonctionnalité de l'agriculture, c'est un moyen pour l'Union Européenne de défendre les subventions à l'exportation. En fait, il ne faut pas confondre la Politique Agricole Commune et la multifonctionnalité. Mais le jeu de la négociation permet de caricaturer certains éléments, d'en masquer d'autres.

Entre ces deux positions, figurent enfin les pays en voie de développement : un groupe au sein duquel certains ont des intérêts à défendre la multifonctionnalité de l'agriculture, en particulier la sécurité alimentaire, mais aussi à soutenir l'objectif de libéralisation des échanges.

Au passage, il faut signaler que l'une des caractéristiques du groupe de Cairns, c'est sa grande hétérogénéité. On se demande, par exemple, ce que fait le Brésil avec les Philippines. Leur point commun ? Ce sont tous des pays agro-exportateurs. De ce fait, ils sont intéressés par la libéralisation des marchés et particulièrement ceux des pays développés que sont l'Union Européenne et les Etats-Unis. Voilà pour la cohérence de leur groupe. Pour le reste, il y a des points de divergence et des zones de flou. Ce groupe comprend en effet trois pays dits développés- l'Australie, le Canada, la Nouvelle Zélande -, des pays du Mercosur - le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay et le Paraguay - de nombreux pays d'Amérique Latine - la Bolivie, le Chili, la Colombie, le Costa Rica, le Guatemala-, des pays asiatiques - l'Indonésie, la Malaisie, la Thaïlande et les Philippines - et enfin un pays africain, l'Afrique du Sud. Il y avait également Fidji, qui est parti depuis pour rejoindre ceux qui défendent la multifonctionnalité de l'agriculture.

Comment caractériser l'agriculture de ces pays ? Il y a d'un côté une agriculture très compétitive, qui n'a pas besoin de soutien, et qui comporte des produits de qualité. Il s'agit avant tout de l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Argentine, du Canada et du Brésil, de la Thaïlande pour le sucre et le riz, et un peu de l'Indonésie, cela dépend.

Mais à côté de cette agriculture libéralisée, il y a également l'agriculture des pays en développement où la population agricole et rurale est très importante, dont l'économie dépend fortement de l'activité agricole et dont les productions agricoles, en particulier vivrières, sont cruciales pour assurer leur survie. Ils ont beaucoup de mal à exporter sur les marchés mondiaux, pour diverses raisons, et notamment du fait de la faible qualité de leur production et de la forte concurrence des pays agro-exportateurs.

Au-delà de ces caractéristiques générales, pour aller plus en détail, on est obligé de reconnaître que les pays en développement eux-mêmes sont très divers. Certains figurent dans le Groupe de Cairns, d'autres font partie des Pays les Moins Avancés (PMA), qui combinent des problèmes économiques très importants, un endettement national très élevé, un secteur agricole très peu diversifié fait de deux ou trois produits exportés seulement, d'où la dégradation des termes de l'échange car les cours mondiaux agricoles s'effondrent.

D'autres, enfin, sont défavorisés en raison des caractéristiques géographiques et physiques : ce sont des pays enclavés ou insulaires. Et puis, il y a des pays comme l'Inde et l'Indonésie, gros producteur agricole mais qui en utilise une grande partie pour leur consommation.

Comment se situent ces pays par rapport aux différents thèmes de discussion au plan mondial ? Le thème qui cristallise les débats à l'OMC, c'est la question de la concurrence à l'exportation. C'est-à-dire toutes les mesures que les pays attribuent à leurs exportateurs pour être plus compétitifs sur les marchés mondiaux. Parmi ces mesures, les subventions à l'exportation sont principalement utilisées par l'Union Européenne, qui est montrée du doigt par tout le monde, sans exception. Et même au sein de l'Union Européenne, c'est la France

qui défend ces subventions et qui est mise à l'index par les pays d'Europe du Nord principalement.

Les pays en développement demandent à l'Europe de supprimer ces subventions pour les effets dramatiques qu'elles ont sur l'agriculture des pays du sud. Un petit commentaire entre parenthèse : certes, ces subventions ont des effets négatifs sur les pays du sud, c'est incontestable, sur la viande c'est dévastateur en Afrique de l'Ouest. Mais il ne faut pas oublier quand même qu'il y a d'autres mécanismes de soutien à l'exportation, utilisés par les Etats-Unis mais aussi par les pays du Groupe de Cairns : ces derniers n'ont pas de mécanismes de soutien à leur agriculture, mais ils possèdent des monopoles d'exportation, qui sont une aide précieuse aux producteurs qui veulent exporter. Ils arrivent donc en force. Ce ne sont pas les producteurs qui s'occupent d'exporter, chacun de leur côté... Ils envoient tous leurs produits auprès d'un office de commercialisation. C'est le cas du Canada, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande. Du coup, la focalisation des négociations de l'OMC sur les subventions à l'exportation a évidemment servi le Groupe de Cairns et les Etats-Unis. Donc sur ce point, Groupe de Cairns et pays en développement sont d'accord.

Ensuite, la question qui regroupe les pays du Groupe de Cairns est celle de l'accès au marché des pays développés. Là aussi, ils sont d'accord avec les pays en développement pour dire aux pays développés : « Ouvrez vos marchés à nos agricultures, car nous avons besoin de ces débouchés pour financer l'importation d'autres produits ». Quand on analyse cette demande, évidemment, il faut distinguer les pays compétitifs des pays en développement. Mais l'accès aux marchés agricoles n'est pas la question la plus importante, car par nature, ils sont instables et leurs recettes d'exportation aussi. Cela ne résoudra donc pas les problèmes des pays du sud. La réponse réside plutôt dans de vraies politiques agricoles dans leurs pays, avec une protection de leur agriculture. Ce qui m'amène à cet élément : aujourd'hui, une position forte des pays en développement consiste à dire : « nous avons une agriculture vivrière très forte dont dépend notre sécurité alimentaire et nous avons besoin de la protéger par des mesures douanières qui sont les plus accessibles pour nos pays qui ont des budgets très limités ».

C'est une revendication très forte et radicale, notamment du groupe de pays de la « boîte développement » (le Kenya, le Sénégal, l'Inde) qui implique de renégocier les engagements pris.

Comment est reçu cet argument par les pays du groupe de Cairns ? Dans la mesure où ils intègrent des pays en développement, on peut penser qu'ils sont mal à l'aise... Ils reconnaissent tous qu'il faut un traitement spécial et différencié pour les pays en développement. Mais le Brésil, l'Argentine – bref, les pays du Mercosur en général – considèrent quand même que ce ne doit être que des aménagements temporaires et que ce qui fera la sécurité alimentaire à terme, ce sont les marchés internationaux, qui seront stables, et qui seront une source fiable car les pays développés auront complètement libéralisé leur agriculture.

A l'inverse, dans le groupe de Cairns, l'Indonésie a une position très différente. Elle reconnaît qu'il faut une protection douanière dans les pays en développement. Donc une opposition assez forte. Ce groupe est quand même très hétérogène et ne défend pas des positions tout à fait similaires. Il faut dire que les pays asiatiques du groupe de Cairns, même si comme la Thaïlande, ils ont aussi une agriculture très compétitive qui a un intérêt à la libéralisation, pensent en général qu'il faut une protection et leur argument consiste à dire que tant qu'il y a des subventions et des soutiens dans les pays développés, nous aurons des protections. L'idée sous-jacente est toujours qu'à long terme, on va libéraliser, mais en attendant, c'est œil pour œil : vous soutenez, on protège. Le résultat est celui qu'on défend pour les pays du sud, mais l'argument qui sous-tend cela est un peu plus contestable.

Et enfin, dans le groupe de Cairns, il y a aussi l'Afrique du Sud qui est un peu sur la même position que l'Indonésie : l'instrument douanier est très important. Elle est un peu le porte-parole des pays africains.

A mentionner aussi, sur cette question, qu'il y a quand même de forts débats au sein des pays du groupe de Cairns, y compris au Canada, la politique québécoise, qui soutient fortement ses productions, est beaucoup moins libérale que celle défendue par le Canada. De même, en

Indonésie, aux Philippines, en Thaïlande, il y a aussi des ONG qui défendent très fortement la position de la « boîte développement » et qui ne comprennent pas ce que fait leur pays dans le groupe de Cairns.

Un dernier point : sur la multifonctionnalité de l'agriculture. Je vous ai parlé des problèmes d'interprétations, mais quand même, tous les pays reconnaissent que la multifonctionnalité, du moins les considérations non commerciales de l'agriculture, sont une réalité. Là où les pays s'opposent à l'Union Européenne, c'est sur les instruments à mettre en œuvre pour soutenir la multifonctionnalité. Pour le Brésil ou l'Argentine, il faut que les instruments ne soient pas distorsifs sur les marchés. Pour l'Union Européenne, on peut utiliser n'importe quel instrument, y compris s'ils ont des impacts sur les marchés internationaux. Et pour les pays du Mercosur, tant qu'ils n'ont pas d'impact sur les marchés internationaux, ces instruments sont justifiés. Mais pour ces pays, pour assurer les fonctions environnementales ou de sécurité alimentaire, ce ne sont pas les soutiens internes qui sont les plus efficaces, c'est le marché. La preuve : regardez ce qu'il se passe en Europe, les problèmes environnementaux qu'elle connaît, liés à l'activité agricole, en même temps que de très forts soutiens. Donc balayons tout cela et en libéralisant, nous aurons des pratiques environnementales beaucoup plus soutenables. Idem sur la sécurité alimentaire : ce n'est pas en protégeant notre propre agriculture qu'on assure cette sécurité, car on augmente alors le coût de notre propre alimentation ; Alors que si on s'ouvre sur les marchés, on peut obtenir des produits agricoles moins chers. Entre parenthèses, ils oublient de dire que pour acheter sur les marchés, il faut avoir des devises. Et pour avoir des devises, il faut vendre à l'exportation. Et quand on n'a pas une agriculture compétitive, ce n'est pas possible.

Tout cela pour en conclure que si le groupe de Cairns est loin d'être très homogène, il est néanmoins significatif dans les négociations internationales parce qu'il se positionne sur un créneau très précis – l'accès aux marchés des pays du nord et la fin des subventions à l'exportation européennes qui sont des thèmes phares. C'est très habile de leur part, médiatiquement et politiquement. Ils ont réussi à faire croire que c'était le plus important et que les négociations internationales devaient se focaliser là-dessus. Sauf que leurs bases ne sont pas très stables.

---

**Groupe de Cairns** : cette alliance entre pays agro-exportateurs s'est constituée en août 1986, à Cairns, en Australie, afin d'inscrire en priorité les marchés agricoles dans les négociations commerciales internationales. Après la défection de Fidji, ce groupe rassemble désormais 17 membres : Argentine, Australie, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Guatemala, Indonésie, Malaisie, Nouvelle-zélande, Paraguay, Philippines, Afrique du Sud, Thaïlande et Uruguay.

---

**OMC et GATT** : L'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), créé en 47, et qui n'avait qu'un caractère provisoire et ne bénéficiait pas d'un statut d'organisation internationale, a été remplacé par l'Organisation mondiale du commerce (OMC), aux lendemains de la conférence de Marrakech, en avril 1994, lors de laquelle les pays membres du GATT en ont signé l'acte fondateur. Notons qu'à la différence du GATT, l'OMC élargit le champ de négociations aux services et à la propriété intellectuelle. Elle comprend aujourd'hui 139 pays membres.

---

**Uruguay Round** : depuis sa création, le GATT a connu huit cycles de négociations commerciales multilatérales (de 1947 à 1994) dont le dernier a été l'Uruguay Round. Il

fut aussi le plus long et le plus conflictuel, tout en apportant de nombreux points inédits. Dont l'élargissement des secteurs jusque-là non couverts par le GATT, tels que l'agriculture, le textile et les services. Son Acte final (15 avril 1994) intègre une foule d'accords sectoriels, dont le fameux Accord sur l'agriculture (accord dit de Marrakech, signé en avril 1994). C'est également lors de ce cycle que fut adopté la création de l'OMC.

---

**Le consensus de Washington** : apparu dans les années 90, cette expression désigne l'alliance informelle nouée entre la Banque Mondiale, le FMI, l'OMC ainsi que des banques américaines, dans le but d'instaurer un marché mondial unifié et entièrement auto-régulé. L'idée sous-jacente : le marché se trompe moins que les Etats...

---

**La conférence de Seattle**, en novembre 1999, devait marquer le lancement d'un cycle de négociations globales, mais s'est soldée par un échec : les pays n'ont même pas pu s'accorder sur l'ordre du jour.

---

**Doha** : La déclaration de Doha, en novembre 2001, du nom de la ville du Qatar qui accueillait la 4<sup>ème</sup> conférence ministérielle de l'OMC, a permis de lancer un nouveau cycle de négociation. Les négociations agricoles ont pour objectif d'améliorer l'accès aux marchés, de réduire toutes les formes de subvention à l'exportation et les mesures de soutien interne ; Cette Déclaration prévoit un traitement « spécial et différencié » en faveur des pays en développement ou qui ont accédé récemment à l'OMC.

---

**Cancun** : Cette ville du Mexique accueillera, en septembre 2003, la cinquième conférence ministérielle de l'OMC. Celle-ci est censée lancer les négociations commerciales globales, c'est à dire tous secteurs, pour libéraliser les échanges mondiaux.



## *Parlons-en*

### **« Le jeu des négociations fait perdre le sens des réalités »**

**Au cœur du débat ce soir-là : le conflit entre l'Union Européenne et le groupe de Cairns. Au jeu – pas forcément subtil- des négociations mondiales, où chacun tente logiquement de défendre son agriculture, les raisonnements souvent complexes se voient transformés en schémas réducteurs, et les vrais enjeux abordés parfois avec de faux arguments. Pas simple de démêler les aspects positifs et négatifs de chacune des positions, dans un contexte où les plaintes déposées à l'OMC et les mécanismes de règlements des conflits envahissent le paysage. Karine Tavernier décortiquait ce soir-là, le plus objectivement possible, les théories de chacun.**

**Gilles de Mirbecq :** Vous avez répondu à nos questions et nous avons un peu mieux compris l'hétérogénéité de ce groupe, ce qui était important, et son unité également par rapport à l'OMC.

**Marc Chédeville :** Vous avez parlé de l'OMC en tant que gendarme des échanges économiques. Mais de quelle police dispose-t-elle et quelle efficacité sur le marché mondial ?

**Karine Tavernier :** Oui, l'OMC a une police, particulièrement efficace dans certains cas et particulièrement inefficaces dans d'autres cas. C'est-à-dire que l'OMC fixe des règles aux échanges : vous n'avez pas le droit de mettre des droits de douane supérieurs à 30 % , ni de mettre en place telle ou telle mesure de soutien supérieur à tel niveau, ni d'octroyer des subventions à l'exportation supérieures à tel niveau... Et lorsqu'un pays ne respecte pas ses engagements, le pays qui en est victime peut porter plainte auprès de l'OMC. Suit tout un processus avec une foule de mécanismes de conciliation, qui permet au bout du compte le jugement d'un panel. Si celui-ci est négatif pour le pays contesté, le pays qui se plaint a le droit de mettre en place des mesures de rétorsion commerciale. D'où l'idée de « gendarme » des échanges. Et sans l'OMC, ce serait peut-être pire, avec des rétorsions commerciales décidées unilatéralement.

Voilà le principe. En ce sens, c'est peut-être le mécanisme multilatéral le plus efficace en terme de respect des engagements pris. Car il y a une réelle menace.

Sauf qu'il y a un énorme problème : quand c'est un différend qui oppose la France et les Etats-Unis, on peut se dire que la rétorsion est autorisée jusqu'à un certain montant et de telle manière qu'elle pèse de façon importante pour le pays qui la subit, afin de l'inciter à changer sa politique. En revanche, admettons que le Vénézuéla porte plainte contre l'Union Européenne pour des importations subventionnées de viande bovine : la procédure de l'OMC se déroule et le Vénézuéla est autorisé à mettre en place des mesures de rétorsion contre l'UE. Eh bien, cette dernière s'en fiche. Car la part de ses exportations vers le Vénézuéla ne pèse rien... C'est l'argument pessimiste. L'argument plus optimiste consiste à dire qu'il y a possibilité de pression internationale, que l'UE s'est engagée dans un cycle de libéralisation des échanges et que ce n'est donc pas dans son intérêt de jouer les mauvais élèves, même en face du « petit » Vénézuéla. Mais il y a également des considérations politiques. Les Etats-Unis ne sont pas, actuellement, dans un état d'esprit très multilatéral...

**Jean-Jacques Abadie :** les dernières élections au Brésil changent-elles la position de ce pays au sein du groupe de Cairns ? En défendant, par exemple, une politique agricole plus tournée vers la production vivrière.

**Karine Tavernier** : c'est une question très intéressante, sauf que je ne vais pas pouvoir y répondre car la nouvelle administration brésilienne est mise en place depuis très peu de temps.

Elle a effectivement mis en œuvre des politiques de développement rural et beaucoup plus proches du concept de multifonctionnalité de l'agriculture. Mais il y a toujours, comme dans la plupart des pays en développement, une très forte divergence entre le ministère de l'agriculture et ceux du commerce et des finances qui défendent les intérêts du pays sur la scène internationale. Donc attendons de voir. Il se peut qu'à **Cancun**, le Brésil prenne une position qui rompe un peu avec son passé. Mais n'oublions pas que c'est aussi un pays leader du Groupe de Cairns et que cela ferait une très étrange impression s'il se mettait à défendre les mêmes arguments que l'UE. D'autant qu'il est sous la coupe du FMI et de la Banque Mondiale, en raison de son endettement très élevé.

**Jean-Claude Flamant** : Ce pays dispose, en dehors des grandes villes, de territoires immenses avec une agriculture se développant dans de grandes dimensions et qui rejoint, dans une certaine mesure, l'agriculture de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie et du Canada.

**Jean-Jacques Abadie** : Oui, mais le Brésil connaît aussi un programme qui est de faire manger les Brésiliens trois fois par jour. Donc une agriculture très dualiste.

**Karine Tavernier** : C'est cela. Avec d'un côté une agriculture vivrière qui aurait besoin qu'on défende les politiques des pays en développement, et de l'autre, une agriculture commerciale très puissante et très agressive, notamment sur le sucre et sur le soja, avec une filière non génétiquement modifiée qui vise les marchés européens.

**Michel Dubourg** : Je voulais savoir si, à l'OMC, on évoque le prix de la main-d'œuvre et pas seulement celui des produits.

**Karine Tavernier** : Non, pas à l'OMC. On y considère justement que la main-d'œuvre bon marché constitue un avantage comparatif des pays en développement qui sont censés, du coup, nourrir le monde, les pays du nord ayant, eux, un avantage comparatif dans les produits à fortes composantes technologiques. C'est la théorie libérale néo-classique. C'est évidemment très fortement contestable. Si les pays du sud se spécialisent dans une activité à forte densité de main-d'œuvre, cela signifie qu'ils s'appuient fortement sur les marchés internationaux qui sont, par nature, très instables.

Cela me permet également d'évoquer la question de la clause sociale à l'OMC. C'est un thème que l'UE voudrait mettre sur la table et qui consisterait à dire : on ne peut pas ouvrir ses marchés à tous les produits de tous les pays, en particulier lorsqu'ils sont produits dans des conditions environnementales ou sociales très négatives. Ce débat a lieu actuellement et suscite beaucoup d'opposition de la part des pays en développement, dont l'Inde. Pour l'instant, l'OMC n'intègre aucune règle de ce genre. Ainsi, quand un pays empêche l'importation d'un produit qui ne respecte pas les normes environnementales – il est encore peu question du social – il est condamné. Sur la clause sociale, il n'y a eu encore aucune condamnation.

Cette opposition des gouvernements des pays en développement peut sembler légitime. Car quelles normes sociales doivent-ils appliquer ? Celles des pays développés ? Economiquement, ils ne le peuvent pas. Ce seraient donc plutôt des normes minimales définies par le Bureau International du Travail.

**Jean-Marie Guilloux** : Vous avez bien marqué le fait que le groupe de Cairns fonde son unité sur le fait que ce sont des pays agro-exportateurs et qu'ils partagent l'idéologie qui sous-tend l'OMC. Je voudrais savoir si ce groupe se constitue aussi sur une stratégie commune offensive. Par ailleurs, j'aimerais savoir quel avantage peut avoir un pays plutôt faible à figurer au sein de ce groupe ? Est-ce que c'est, par exemple, le fait d'entretenir des rapports privilégiés internes ?

**Karine Tavernier** : Il est extrêmement difficile de nouer des alliances dans les négociations internationales. Mais le Groupe de Cairns est peut-être l'un des groupes le plus structuré et, surtout, le plus stable. Il a pesé très fortement dès les négociations de l'Uruguay Round et sur les résultats de Marrakech ; on dit que l'accord agricole est formaté pour l'UE et les EU, mais l'idéologie du groupe de Cairns « colle » à celle de l'OMC, et en son sein, il reste cohérent. Il n'y a d'ailleurs pas eu de défection depuis l'origine, hormis pour Fidji.

Est-ce que cela sert également leurs intérêts mutuels entre eux ? J'avoue que j'ai un peu de mal à répondre à cette question. Il est évident qu'entre les pays latino-américains, ceux du Mercosur (l'Argentine, le Paraguay, l'Uruguay, le Brésil) ont des intérêts communs à défendre, et en plus, ils sont membres d'une zone régionale qui est la plus avancée institutionnellement, après l'Union Européenne. Ils ont donc une politique et une protection commune. Entre eux, les échanges sont libéralisés, et leurs réglementations sont harmonisées vis-à-vis des pays tiers. Ils ont donc, malgré de fortes oppositions internes sur le sucre et l'automobile, une convergence d'intérêt. En revanche, plus globalement, je doute que l'appartenance au groupe de Cairns ait un impact, en terme d'échanges internes, pour ses Etats membres.

**Un participant** : Je souhaiterais avoir une précision. J'ai cru comprendre que l'OMC a fait le parallèle entre le soutien à l'agriculture européenne et les problèmes sanitaires ou environnementaux que l'UE a connus. Pourriez-vous préciser ce fait ? Car à mon avis, il n'y a pas de relation entre les deux. Ces problèmes n'ont pas été induits par les subventions à l'agriculture.

**Karine Tavernier** : Si, dans certains cas, pour l'environnement. Car tant qu'il y a un soutien, il y a un intérêt à produire. Dans les années 70, cela a conduit à une intensification de la production agricole, d'où une sur-utilisation des pesticides et autres substances chimiques. Il faut le reconnaître.

En revanche, sur la question de la sécurité sanitaire, le problème ne vient pas du soutien de la production puisque la plupart des problèmes sanitaires se situe au niveau de l'industrie agro-alimentaire.

**Jean-Claude Flamant** : J'ai participé à des discussions et des rapports internationaux sur ces questions, pour les productions animales, et j'ai entendu l'argumentaire de la FAO, relayant le discours d'autres pays, et disant que l'UE connaissait une situation catastrophique sur le plan sanitaire pour les productions animales, au regard de la « vache folle » ! Comprenez bien que nous sommes dans un système de négociations et on vous pointe donc ce problème comme étant produit par l'intensification.

Autre exemple : la quantité d'azote par hectare utilisée ou rediffusée. Et de pointer cette fois la Bretagne, la Hollande etc. par rapport au Canada. Alors certes, il faudrait faire intervenir d'autres argumentaires, mais on se trouve là à des niveaux qui fonctionnent sur un nombre très limité de paramètres, ceux-ci étant de surcroît très réducteurs. La complexité de notre raisonnement est inaudible à cette échelle.

**Karine Tavernier** : Le jeu de ces négociations consiste à parvenir à mettre à l'index un fait particulier et de « faire monter la mayonnaise », ce qui fait oublier le reste et perdre un peu le sens des réalités. Ce qui ne signifie pas que tout argument de ce genre est faux, par exemple sur les nuisances environnementales. Sauf que ce qu'on pointe du doigt dans ces négociations, ce sont les productions porcines en Bretagne qui, justement, ne bénéficient pas de soutien... Du coup, nous répondons aux Brésiliens que c'est faux, que la PAC n'a pas de conséquences environnementales. Le débat est ainsi noyé.

**Jean-Claude Flamant** : On raisonne là sur de grands concepts, mais si on pointe tel ou tel produit, on a affaire à des systèmes de marché très différents. C'est le cas du sucre, notamment, n'est-ce pas ?

**Karine Tavernier** : Le secteur du sucre est très intéressant dans la mesure où il montre l'hétérogénéité des pays en développement. C'est, de plus, un des produits les plus échangés sur les marchés mondiaux : 121 pays dans le monde en sont producteurs. Et le sucre est une denrée stratégique pour de nombreux pays. L'Union Européenne a développé un soutien très important dans ce secteur très encadré et fortement aidé par des prix très institutionnels qui sont trois fois supérieurs aux prix mondiaux. Ces soutiens internes sont certes limités par des quotas de production, mais ceux-ci ne sont pas complètement limitatifs, ils n'empêchent pas de produire davantage : ce qui dépasse les quotas est vendu aux prix des marchés mondiaux. Le problème, c'est que tous les coûts fixes de la production sont couverts, voire une grande partie des coûts variables, par les prix très élevés s'appliquant dans le cadre des quotas. En clair, ça ne coûte plus rien de produire plus. Donc même si les prix mondiaux sont trois fois inférieurs, c'est toujours une recette. L'effet pervers, c'est que cela contribue à déprécier les prix mondiaux. C'est pourquoi les pays du groupe de Cairns et en particulier le Brésil, qui est le premier exportateur mondial de sucre, sont contre la politique de soutien de l'Union Européenne. Ils ont même récemment déposé une plainte auprès de l'OMC, aux côtés de l'Australie qui est également un grand producteur de sucre, contre ce « protocole sucre » de l'Union Européenne. Il faut savoir que dans le cadre des relations anciennes de certains Etats membres de l'Union Européenne, tels que la France et la Grande Bretagne, avec des pays du sud, l'Union Européenne accorde à 19 pays en voie de développement un quota d'importation de sucre brut sur le marché communautaire, au prix européen et sans droit de douane. Cela représente une opportunité fantastique pour ces pays, dont l'Ile Maurice est le principal bénéficiaire. Ce régime spécifique, qui relève de ce que l'on appelle les préférences commerciales, permet de soutenir les secteurs agricoles de ces pays. Ainsi, l'Ile Maurice utilise ces recettes pour diversifier son économie, notamment en direction de l'industrie textile et du tourisme. D'où le débat vif qui se déroule dans les instances internationales : utilisées à bon escient, ces recettes servent au développement. Mais ce qui est contesté par le Brésil, c'est que ce sucre brut est ensuite raffiné au sein de l'Union Européenne puis réexporté, avec des subventions... Or ces réexportations subventionnées, additionnées aux exportations subventionnées, dépassent les engagements pris à l'OMC, d'où la plainte déposée. Cela représente un enjeu très important pour les pays en voie de développement. Pour des raisons complètement différentes, il y a d'un côté les 19 pays du protocole sucre qui nouent une alliance avec l'Union Européenne en arguant que c'est une aide au développement et non pas du soutien à l'agriculture. De l'autre côté, les Brésiliens et les Australiens prônent la libéralisation. Et puis, là-dessus, d'autres pays en développement se mêlent à ce problème. C'est le cas du Mozambique qui a un potentiel de production et qui ne fait pas partie du protocole sucre. Que fait-on de ce pays ? Il est à la fois potentiellement concurrent sur les marchés internationaux et victime de la politique européenne. Pour défendre ce type de pays, Oxfam, une organisation non gouvernementale pour un marché équitable, accuse l'Europe de déstabiliser le marché mondial et soutient ardemment le démantèlement de l'organisation commune du marché du sucre. Tout cela crée une certaine confusion qui masque les aspects bénéfiques de l'OCM sucre. Pour ma part, je viens de découvrir les arguments de mauvaise foi des deux parties, car je viens de travailler sur le sucre et j'ai pu décomposer les arguments. Le Groupe de Cairns a, sur ce point, une position très offensive et très libérale qui va à l'encontre de certains pays en développement.

**Nicolas Vernoux** : Que pense le groupe de Cairns de la proposition de **Franz Fischler** sur la réforme de la PAC, qui devrait soi-disant répondre aux attentes de l'OMC ? D'autre part, vous-même, que pensez-vous de cette évolution : croyez-vous vraiment qu'elle réponde aux attentes de l'OMC, dans la mesure où l'on va diminuer les soutiens directs et les re-répartir en fonction de la compétitivité des pays ? Dans ce cas, la France ne serait pas la première bénéficiaire de cette redistribution et l'on peut craindre une diminution des revenus réels chez les agriculteurs.

**Karine Tavernier** : Je ne vais pas m'engager dans le débat, mais juste vous donner quelques pistes. Je n'ai pas vu passer de position officielle du groupe de Cairns sur la réforme Fischler.

Ce que l'on peut dire, c'est que cette réforme correspond tout à fait au cadre de l'OMC : il s'agit en effet de diminuer les soutiens aux prix qui sont censés avoir un impact sur les marchés mondiaux et de les remplacer par des aides directes distribuées en fonction des volumes, des surfaces, et des données historiques, ainsi que du respect de conditions environnementales et sociales. Les pays du groupe de Cairns ne peuvent qu'en demander encore plus, c'est-à-dire la disparition des soutiens.

Que penser de la réforme Fischler ? Il ne faut pas nier qu'il y a des aspects positifs, notamment le fait de conditionner des aides au respect de normes sociales ou environnementales. On peut en revanche s'interroger sur l'efficacité d'un système d'aide directe remplaçant le mécanisme de soutien des prix, notamment lorsque ce système est attribué sur des bases historiques : ceux qui touchaient beaucoup toucheront toujours beaucoup. D'autre part, on peut se demander si ces aides directes seront aptes à enrayer l'augmentation de la production, ce que vise la libéralisation des politiques agricoles. Pour de nombreux économistes, ces aides ne vont pas entraîner de surproduction car en étant découplée du niveau de production, elles n'incitent pas à produire davantage. D'autres critiquent cette approche, dont les économistes de Solagral, en pointant le fait que ce découplage est une complète illusion. Cela demeure une aide qui diminue le coût de production et qui incite donc à produire... D'autant que l'objectif à terme est de diminuer ces aides directes, et de les transformer en aides environnementales et sociales. Du coup, pour obtenir le même revenu, il faut produire encore plus... Pour maîtriser la production, d'autres mécanismes, tels que les quotas, seraient beaucoup plus efficaces. Le débat est vif et il est difficile d'être objectif sur cette question.

**Jean-Claude Flamant** : Il est temps à présent de clore notre débat. Quelques mots pour conclure, en rebondissant sur cette dernière phrase. Nous avons appris énormément en écoutant nos invités. Dans ces différents groupes de pays du monde, chacun défend son agriculture et ses intérêts avec les arguments qu'ils pensent être les bons, qui sont souvent de nature différente. Comment pourrait-il y avoir accord, alors même que l'on ne discute pas des mêmes choses ? Il faudrait déjà là un premier niveau de négociation. Ensuite, le groupe de Cairns prône certes la suppression des aides à l'agriculture, mais regardez le consortium néo-zélandais qui finance un bateau pour la course autour du monde... Comment croire qu'ils ne sont pas aidés ? Imaginez les agriculteurs français se payer un bateau semblable... Cela signifie en tout cas que nous ne sommes vraiment pas aux mêmes niveaux.

Ensuite, souvenez-vous de la thèse de Marcel Mazoyer : il faut un soutien de l'agriculture par les prix, ce qui suppose des barrières douanières. D'où l'idée qui émerge un peu à l'OMC : peut-être les pays pourraient-ils s'organiser en grandes régions du monde, en basant ces dernières sur des problématiques agricoles relativement proches, et pouvant à terme évoluer vers une convergence à vingt ou trente ans. Mais dans un premier temps, si l'on veut encourager les agricultures propres à chacun des pays ou de groupes de pays, on a besoin d'un minimum de protection

Pour finir, je voudrais remercier Karine Tavernier pour avoir éclairé ce sujet difficile. Nous voulions avoir un panorama un peu général, notamment sur le mécanisme des négociations telles qu'elles se passent dans les grandes organisations. Elle a rendu compte de l'ambiguïté de ces négociations, voire même de la mauvaise foi avec laquelle elles sont conduites, et ce avec beaucoup de sourire et de clarté alors même que c'est un monde rude où chacun exprime son argument le plus fortement possible pour ne pas entendre les autres. Nous la remercions beaucoup ce soir.

---

**Franz Fischler**, commissaire européen chargé de l'agriculture, du développement rural et de la pêche, a proposé en juillet 2002 une série de réformes de la PAC, en préconisant notamment de déconnecter les aides directes de la production à partir de 2004, aides qui diminueraient à partir de 2007. Les économies qui en seraient retirées permettraient de financer, selon lui, le développement rural et l'agriculture de qualité.

## **Pour mieux comprendre :**

### **L'Agriculture, Talon d'Achille de la Mondialisation,**

*J. Berthelot,*

*Ed. L'Harmattan, 2001, 508p.*

Cet ancien maître de conférence à l'ENSAT nous livre ici un ouvrage plein de bon sens pour faire le point sur le rapport de force Nord/Sud, cerner les enjeux réels des négociations internationales et les voies exploitables dans le cadre d'un modèle de développement économique durable. Au programme : libre-échange, subventions, protectionnisme, Agenda 2000 et mondialisation ; passez outre le nombre impressionnant de pages, ce volume est indispensable pour maîtriser toutes les ficelles du débat.

### **Le GATT en Pratique, Pour comprendre les enjeux de l'Organisation Mondiale du Commerce,**

*Collection "Dossiers pour un débat", n° 39, 1994, 89p.,*

### **Après les Feux de Paille, Politique de sécurité alimentaire dans les pays du Sud et mondialisation,**

*Collection "Dossiers pour un débat", n° 90, 1998, 88p.,*

*Joseph Rocher,*

*Editions Charles Léopold Mayer & La Librairie FPH, Paris, français/anglais, 5,35 €.*

Deux petits livres du même auteur, très courts, à lire en parallèle...

Le titre de traité d'économie du premier cache en fait une réflexion où la question agricole occupe une place centrale, entre autre par un retour sur les négociations de l'Uruguay Round. Excellente mise en bouche pour le second ouvrage, au titre plus évocateur, qui entend vous prouver que l'aide aux cultures vivrières n'est pas toujours un acte de solidarité pertinent.. Sceptique ? Démonstration...

### **Un nouveau GATT ? Les échanges mondiaux après l'Uruguay Round,**

*Hélène Delorme et Denis Clerc,*

*Editions Complexe, Bruxelles, 1994, 155p.*

Hélène Delorme, directeur de recherches FNSP/CERI et Denis Clerc du mensuel *Alternatives Économiques* analysent -à chaud- les intérêts et les enjeux des négociations de l'Uruguay Round... Qui sort "vainqueur" ? Qui sera "victime" ? Un livre d'une étonnante clarté qui, non content de s'appuyer sur une solide analyse historique propose de nouvelles voies à explorer...

## **Pour aller plus loin :**

### **Faut-il Encore des Politiques Agricoles ?**

*Jean Marc Broussard, avec la collaboration de S.Sassi,  
N° 985 de la Revue Politique et Parlementaire, octobre/décembre 1996,  
Réédition Déméter 2001 Économie et Stratégies Agricoles, Paris, 2000, A.Colin, pp139-204,  
Disponible en anglais.*

L'auteur y met à mal les idées reçues selon lesquelles les agriculteurs sont assimilables à un lobby développant des comportements de "recherche de rente" pesant sur la réforme des politiques agricoles. Au contraire, il adopte la thèse qu'historiquement l'activité agricole a rarement été régie par le seul jeu des marchés -l'intervention publique ayant davantage pour objectif l'intérêt des consommateurs- et que les spécificités du secteur font du marché un mauvais régulateur de l'activité agricole. Pour mieux saisir le fonctionnement et les enjeux de la PAC.

### **La Grande Désillusion,**

*Joseph E. Stiglitz, traduit de l'anglais par Paul Chembla,  
Édition Fayard, avril 2002, 20€, 324 p.*

Vice-président de la Banque Mondiale, Joseph Stiglitz démissionna avec fracas de son poste en 2000 pour protester, notamment, contre la gestion de la crise asiatique... Ardent dénonciateur des méthodes du FMI, accusé de programmer, dans un schéma récurrent, une libéralisation "par les pays occidentaux pour les pays occidentaux", il dénonce, avec pédagogie et sur un ton incisif appuyé de nombreux exemples et anecdotes ce "consensus de Washington" dont l'échec est patent et appelle à une réforme des instances internationales.

### **Rapport Canadien sur le Développement 2003 : De Doha à Cancun : Le développement et l'OMC,**

*L'Institut Nord/Sud, 2003, français/anglais, 31,35€,  
Consultable gratuitement sur Internet :  
[www.nsi-ins.ca/fnsi/publications/cdr/2003/index.html](http://www.nsi-ins.ca/fnsi/publications/cdr/2003/index.html)*

Sous la problématique "Le commerce peut-il vraiment profiter à tous?", ce document devrait vous permettre d'observer deux points de vue intéressants. Celui de chercheurs d'un pays membre du groupe de Cairns, bien sûr, avec les canadiennes Chantal Blouin et Ann Weston mais aussi celui des pays en développement grâce à Pradeep S Mehta (Inde). Attention tout de même, car l'agriculture n'est pas le seul thème abordé dans ce rapport, néanmoins, le contenu informatif reste susceptible d'intéresser étudiants, analystes confirmés ou simple curieux.

## **Sites Internet :**

**[www.ladocumentationfrancaise.fr](http://www.ladocumentationfrancaise.fr)**

***Le site de la Documentation Française.***

Tout, tout, tout vous saurez tout sur le sujet. Histoire de ne pas vous perdre définitivement dans les méandres de ce site plus qu'exhaustif, nous conseillons à l'internaute débutant de consulter directement les dossiers en ligne, plus particulièrement celui consacré à l'OMC. Ici, vous trouverez toutes les réponses à vos questions, le domaine agricole n'étant pas le moindre des thèmes abordés ; parallèlement, des ressources bibliographiques sont à votre disposition. Que cela ne vous empêche pas d'aller piocher quelques références dans la rubrique documentation, L'Uruguay Round ou l'OMC y sont des sujets de littérature inépuisables.

**[Perso.club-internet.fr/jcbureau](http://Perso.club-internet.fr/jcbureau)**

***La page personnelle de Jean-Christophe Bureau.***

Inutile de s'étendre ici sur l'auteur, professeur d'économie à l'INAPG, puisque vous aurez tout loisir de le découvrir sur son site, ainsi que son impressionnante liste de références (près de 170 publications dont une bonne partie en ligne !). Savoir manier la langue de Shakespeare vous sera utile pour naviguer d'un article à un rapport, mais sans être indispensable. Si vous cherchez à approfondir le sujet en élargissant le champ de vos recherches, vous avez frappé à la bonne porte.

**[www.solagraf.org](http://www.solagraf.org)**

***Le site de l'ONG Solagraf,  
Français/anglais.***

Un site engagé qui met en relation évolutions agricoles et environnementales à l'échelle mondiale et économie ; très étoffé. Les amoureux du papier glacé peuvent s'y rendre pour commander en ligne leur journal, "Le Courrier de la Planète", et leurs publications dont un certain nombre sont gratuites, présentation à l'appui. Les adeptes du mulot préféreront consulter les documents pédagogiques ou "Les Volatiles", bulletins d'information électronique.